Avis de presse 30.4.2011

INFORMATION REGLEMENTEE (AR 14 NOVEMBRE 2007)

LE CERTIFICAT FONCIER
Société Anonyme
Boulevard Saint Lazare 4-10
1210 Bruxelles

ASSEMBLEES D'INFORMATION

Les assemblées annuelles d'information sur les certificats se tiendront au Crowne Plaza Brussels City Centre « Le Palace », rue Gineste 3 à 1210 Bruxelles
Il est rappelé qu'en ce qui concerne les émissions publiques, ces assemblées auront lieu aux dates et heures suivantes :

Date	Emission	Heure
Mardi 3 mai 2011	Certificats de placement immobilier Place Communale d'Auderghem	17.00 h
Mercredi 4 mai 2011	Certificats de placement immobilier Kortrijk Ring Shopping Center	10.00 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Extension	10.30 h
	Certificats fonciers Machelen, Kuurne.... Certificats immobiliers Machelen	11.30 h
	Certificats de placement immobilier Westland Shopping Center	12.00 h
	Certificats de placement immobilier Woluwé Shopping Center	14.00 h

Le coupon n° 22 du certificat de placement immobilier Kortrijk Ring Shopping Center a été mis en paiement le 30 mars 2011 à € 34,66 brut, soit € 28,22 net de précompte mobilier. Ce coupon comprend un remboursement de € 8,90.

Comme il sera confirmé par ailleurs lors des Assemblées d'information des 3 et 4 mai 2011, les coupons suivants devraient être mis en paiement :

Emission	Date paiement	Cp n°	Montant brut en €	Remboursement en €	Montant net en €
Certificats de placement immobilier Westland Shopping Center	25.05.2011	64	62,30	4,14	47,76
Certificats de placement immobilier Woluwe Shopping Center	29.06.2011	63	67,76	0,00	50,82
Certificats de placement immobilier Woluwe Extension	29.06.2011	23	32,79	7,43	26,45
Certificats de placement immobilier Place Communale d'Auderghem	29.06.2011	17	6,03	6,03	6,03
Certificats immobiliers Machelen	27.07.2011	20	28,60	5,00	25,06

Pour le certificat foncier Machelen,Kuurne..., le coupon prévisible (n° 26) pour le mois de décembre 2011 sera de l'ordre de € 26,87 brut, y compris € 4,39de remboursement de capital, soit € 21,25 après déduction du précompte mobilier de 25%.

Les coupons seront payables aux dates indiquées ci-dessus aux sièges et agences de ING Belgique (et de BNP Paribas Fortis pour les certificats Place Communale d'Auderghem).

Le rapport de la gérante de la société interne et les comptes de l'exercice 2010 ainsi que le rapport aux porteurs de certificats peuvent être demandés auprès de ING Belgique (tél. 02/547.39.94, fax 02/547.20.89, e-mail: anik.defat@ing.be) et auprès du siège de la S.A. Le Certificat Foncier (02/609.68.20). Ces documents seront aussi accessibles sur le site internet *http://www.agrealestate.eu/fr/activities/am/am-tiers.asp*